

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 984 02/10/1939

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 octobre 1939

Numéro JO  
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro  
31 octobre 1939

### TEXTE INTÉGRAL

Le médecin lieutenant Juguet, hors cadres, au Service de santé de la Côte française des Somalis, est réintégré dans les cadres pour compter du 1er octobre et remis à la disposition du général commandant supérieur. Le médecin capitaine Coez, en service dans les cadres à la Côte française des Somalis, est placé dans la position hors cadres à compter du 1er octobre et mis à la disposition du chef du Service de santé et directeur de l'hôpital de Djibouti .